Élections pour la présidence de l'Université Toulouse-Jean Jaurès

Les syndiqués CGT de l'UT2J réunis en assemblée générale ce mardi 10 mai 2016 ont pris connaissance des conditions de l'élection de la présidence de l'établissement.

En l'état du rapport des forces issu des urnes, ce sont les personnalités extérieures qui vont déterminer l'élection de la nouvelle présidence de notre établissement.

Afin de ne pas fausser le rapport des forces en présence, la CGT avait décidé de présenter une candidature à l'élection des personnalités extérieures pour donner aux représentants élus par les personnels et les étudiants au Conseil d'administration de l'établissement une autre possibilité de vote que la seule candidature CFDT.

C'est le candidat de la CGT qui a été élu.

Compte tenu de :

- l'expérience des deux mandats précédents, avec notamment la remise en cause des accords ARTT 2002 sur le temps de travail,
- l'absence de réponse aux demandes de la CGT et d'engagements clairs des différents candidats,
- l'impossibilité d'aboutir rapidement, concrètement et correctement sur les conditions de recrutement et de rémunération des étudiants contractuels,
- l'annonce de la perte du label IdEx de l'université de Toulouse qui va relancer de plus belle le chantage à la fusion des établissements universitaires de Toulouse, ce qui constitue un élément nouveau depuis les élections des 22 et 23 mars 2016,

l'assemblée générale des syndiqués CGT de l'UT2J décide, conformément à la décision de leur congrès du 25 février 2016, de ne soutenir ni l'une ni l'autre des deux candidatures en présence.

En effet, la CGT refuse que ce soient les personnalités extérieures qui élisent la présidence de notre établissement. Elle refuse également de s'engager sur la voie d'arrangements et d'alliances de dernière minute pour assurer l'élection de tel ou tel et réaffirme sa détermination et sa volonté de renforcer son travail avec les personnels de l'UT2J pour la défense de leurs intérêts, quels que soient les résultats de l'élection.

En conséquence, l'élu CGT au Conseil d'administration de l'université Toulouse-Jean Jaurès en qualité de personnalité extérieure s'abstiendra lors des opérations de vote pour l'élection de la présidence de notre établissement.

Toulouse, le 10 mai 2016